

**Bulletin d'adhésion à
l'Union Syndicale de la
Psychiatrie**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

Adhère à l'U.S.P.

200 €

100 € (1^{ère} adhésion)

300 € (adhésion de soutien)

Renseignements sur le congrès :

au siège de l'U.S.P.

52 rue de Gallieni 92240 Malakoff

Tél. : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

contact pendant le congrès uniquement :

Anne Michel : 06 80 73 14 39

ARGUMENT

Pour l'Etat des affaires, la psychiatrie est devenue une affaire d'Etat : moraliser le capitalisme, cela exige de remonter le moral populaire.

Enfantés par la crise économique, la loi du 5 juillet 2011 programmant les soins forcés à domicile, la relance de la politique de prévention de la délinquance, le tout nouveau Plan Santé Mentale donnent à la psychiatrie de 2012 la mission de conjurer le mauvais sang.

La gouvernance de la loi HPST et sa course à la performance ne laisseraient aucun choix aux praticiens et autres soignants ? Dormez braves gens : la psychiatrie scientifique, marchande et sécuritaire veille sur vous !

Et pourtant, nous continuons à rêver, nous continuons à penser...

Imaginons une autre santé, celle qui reconnaît l'incertitude au cœur de nos vies, l'authenticité au sein de nos souffrances.

Défendons les droits des patients et les libertés de tous contre la normalisation des comportements et l'autoritarisme au pouvoir.

Revendiquons des pratiques indépendantes, non standardisables, non quantifiables, surtout pas « performantes ».

Parce que l'altérité est au cœur de nos métiers, et reste inaltérable, une autre psychiatrie est non seulement possible, mais plus que jamais indispensable !

**27^{ème} Congrès annuel
de
l'Union Syndicale
de la Psychiatrie**

PARIS

23, 24 et 25 mars 2012

**ALTERPSYCHIATRIE :
Une autre psychiatrie
est-elle possible ?**

Lieu du congrès :

Institut théologique protestant

83 boulevard Arago

75014 PARIS

Métro St Jacques ou Denfert-Rochereau

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres et psychiatries en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP est membre de l'Union Syndicale de la Médecine
- L'USP est membre du CASP (Comité d'action Syndicale de la Psychiatrie) comprenant le SPH, le SPF, le SNPP, le SUP et le syndicat des psychiatres salariés.
- L'USP est membre de la Confédération des Praticiens Hospitaliers, fondée en 2005, pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, et de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics
- L'USP a publié en l'an 2000 le Manifeste pour une Refondation de la psychiatrie (Fragments I) disponible au secrétariat pour 7,70 € et en 2007 Fragments II : 10 €.

PRATIQUES DE LA FOLIE

Depuis le début des années 90, l'association scientifique de l'U. S. P. *Pratiques de la Folie* propose une réflexion et anime un débat public sur les enjeux des pratiques que suscite la folie dans notre société, à partir de la conviction que la folie n'est pas une question close, quelles que soient les promesses ambiguës de la modernité. *Pratiques de la Folie* est ouverte à toute personne intéressée par son questionnement.

Le CEDEP www.cedep-europe.eu

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.

PROGRAMME

Vendredi 23 mars

- 9 heures à 12 heures

- rapport d'activité
- rapport moral
- rapport de trésorerie

- 14 heures à 17 heures

Evolution des statuts

20 h 00 Débat : Santé mentale : un bon plan ? à l'Institut théologique protestant

Entre normes et libertés : le nouveau plan pour la psychiatrie est-il bon pour la santé ?

avec Gislhaine Rivet, LDH, Patrick Alary, FASM
Croix Marine

Samedi 24 mars

- 9 heures à 12 heures

Loi du 5 juillet 2011 : adaptation ou abrogation ?

- 14 heures à 17 heures

Evolution des pratiques

Dimanche 25 mars

10 heures à 13 heures

Vote des motions

INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Paris

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél : 01 46 57 85 85

Fax : 01 46 57 08 60

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 120 € (L'inscription au congrès comprend les prix des repas du midi pour vendredi et samedi).

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)